

## Après la grenouillère

Roland J. Haumont

Volume 10, Number 5-6, September–December 1968

Le refus global vingt ans après

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29559ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Haumont, R. J. (1968). Après la grenouillère. *Liberté*, 10(5-6), 23–29.

## *après la grenouillère*

Depuis que j'ai commis la Grenouillère, ou plus exactement mon essai d'analyse du ministère de l'Éducation, j'ai eu droit à toutes sortes de commentaires allant de l'élogieux au très critique en passant par le raciste, puisqu'après dix-huit ans de vie au Québec je n'en demeure pas moins un *néo-Canadien ad vitam aeternam*. Les vues racistes me laissent en général assez froid, mais par contre, d'autres critiques m'inquiètent et comme la plupart me reprochent de n'avoir pas accompagné mon analyse d'au moins une ébauche de solution globale, il me semble nécessaire d'expliquer pourquoi il m'était impossible de le faire si je voulais rester logique avec moi-même.

En analysant ce monstre qu'est devenu notre ministère en moins de quatre ans, j'ai constaté que sa principale carence était son improvisation spontanée, ou si vous préférez, son absence totale de planification.

Par sa complexité croissante, notre société nous démontre à chaque instant que l'intelligence individuelle, quelle qu'en soit la valeur, n'est plus à même de formuler les solutions d'ensemble qu'exige l'amélioration continue d'une société en mouvement. Une seule personne ne peut acquérir le bagage nécessaire pour analyser tous les impératifs et encore moins ébaucher la moindre solution globale si celle-ci doit avoir quelque valeur.

Au Québec, le marasme scolaire nous est arrivé au moment où l'humanité toute entière s'interroge sérieusement sur les données de son avenir collectif. Que sera son mode d'organisation éventuelle? Que doivent être ses objectifs? Et enfin, sur quelles bases établira-t-elle son échelle de valeurs? Pour nous adultes, ces questions semblent avoir leurs réponses depuis longtemps, car notre vision du monde n'a guère changé depuis le dix-neuvième siècle et cette vision n'était au fond que la version revue et corrigée de celle des encyclopédistes du dix-huitième, avec ici ou là quelques corrections résultant de la révolution de 1789 et du prosélytisme bonapartiste qui s'ensuivit.

Cette vision du monde, notre jeunesse est en train de la remettre sérieusement en question. Elle nous regarde et constate que nos trois grandes «églises» sont en train de s'effondrer, celle de la chrétienté, celle du marxisme et enfin celle de la science qui agonise avant d'avoir pu naître. Pour cette jeunesse, qui s'apprête à visiter le Cosmos, nos codes d'éthique n'ont plus guère de valeur et il faut qu'à brève échéance nous l'aidions à s'en bâtir un qui lui soit propre et non le rafistolage d'un vieux code écorné qui arrive à peine à nous satisfaire. Ce nouveau code qu'elle cherche est tout aussi nouveau pour elle qu'il l'est pour nous. Il reste encore à trouver.

Pour l'élaborer, la jeunesse actuelle aura besoin de réfléchir et nous devons l'y aider en lui fournissant les outils fondamentaux à cette réflexion, mais sans pour cela réfléchir pour elle, car elle serait parfaitement justifiée en refusant notre solution toute faite, même si celle-ci a du mérite. Notre rôle doit se limiter à la transmission de ces outils de réflexion par l'école afin qu'elle soit parfaitement équipée pour en arriver à sa solution.

Commençons donc par déblayer le chemin en préparant les analyses préalables, pour bien en dégager les données fondamentales qui, une fois définies, permettront de poser les problèmes de façon adéquate. Plus simplement, nous devons aller au fond des choses et cela ne nous permettra guère d'aller plus loin que l'analyse.

Au cours de mon travail de recherche pour la Grenouillère, j'ai pu constater qu'une grande partie de nos échecs résultait du fait que ce que nous avons élaboré partait

d'hypothèses de travail au lieu de s'appuyer sur des postulats bien définis; ceux-ci attendant encore d'être précisés et, du fait, définis. De par son appellation même, l'hypothèse de travail relève de l'opinion, donc du probable, mais non du prouvé. C'est donc à partir de non-prouvé que nous avons élaboré ces brillantes structures dont les fiasco n'ont pas encore fini de nous étonner.

Fermement convaincu de mon incapacité individuelle à résoudre l'ensemble du problème, conscient de ma pénurie en données certifiées, il m'était alors interdit de tomber moi-même dans un traquenard que je venais de déceler. Voilà l'une des raisons majeures qui m'a limité dans l'ampleur de mon travail et m'a interdit le moindre énoncé de solution globale. Je me devais de me limiter au domaine strict de ma profession en m'interdisant la moindre extrapolation.

Afin de mieux expliciter ce que je veux dire par formulation de postulats fondamentaux, j'essaierai d'en développer un assez brièvement. Lorsque notre législation a imposé la scolarisation jusqu'à dix-huit ans, il fallait que nous nous interroguions sur le rôle que le cycle élémentaire aurait alors à jouer. Jusqu'à présent, ce cycle avait été pour beaucoup un cycle terminal et son contenu était agencé à la lumière du fait que beaucoup ne reverraient plus aucune des matières une fois ce cycle terminé. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un cycle de transition et les élèves ont encore six ou sept ans de scolarité devant eux avant d'en avoir terminé avec l'enseignement commun à tous. Il devient donc inévitable de réévaluer entièrement son contenu qui doit être établi sans tenir compte du contenu de son équivalent actuel. Avant tout, il doit être compatible avec les besoins éventuels des cycles suivants. Comme vous le voyez, ce genre de redéfinitions est assez complexe pour interdire l'insertion de la moindre hypothèse en cours de raisonnement.

La nation québécoise est en train de se donner de nouvelles structures sociales, cela l'oblige parfois à télescoper plusieurs décennies en quelques années. Un demi siècle d'immobilisme en arrive finalement à exiger sa rançon. La société entière en a été marquée et l'enseignant plus que tous les autres; c'est pourquoi il n'est plus à même de résoudre seul les problèmes qui l'affectent dans son entier. Etant l'apprentissage des

données fondamentales de la vie en société, l'éducation doit être élaborée par tous les secteurs de cette société si elle doit remplir le rôle attendu.

Mon travail d'analyse m'a également montré, lorsque j'ai tenté de préciser certaines responsabilités, que l'ascension soudaine de certains aux échelons supérieurs du fonctionariat en raison d'une notoriété mal précisée, les amenait souvent à se prononcer publiquement sur des sujets dont ils ignoraient le B-A-BA et bien souvent malgré une spécialisation préalable qui aurait dû le leur interdire. Certains n'accédaient d'ailleurs à ces échelons que pour servir de caution préalable, un peu comme le label «Guaranteed by Good Housekeeping». L'ayant noté, il aurait été aberrant que je tombe moi-même dans le même défaut.

Je n'ai donc jamais envisagé de présenter en guise de conclusion la moindre ébauche de solution globale, je m'en serais d'ailleurs senti totalement incapable. Je me suis donc limité à l'énoncé de quelques postulats fondamentaux majeurs qui, à mon avis, devront servir de point de départ aux réflexions collectives devant mener aux réformes dont nous avons grand besoin. Il aurait été grotesque de foncer dans cette polyvalence exagérée que je condamnerais chez les autres.

Avec l'âge, j'ai acquis un certain nombre de manies et deux d'entre elles consistent à ne plus croire aux panacées et à me méfier des solutions dites globales, mais de conceptions individuelles et baclées.

A chacun son métier et les Québécois seront bien éduqués! En raison de cet adage paraphrasé, mes ébauches de solutions se sont limitées aux domaines où, par ma profession, je pouvais me reconnaître quelque pertinence; par conséquent, je me suis limité:

- à présenter l'ensemble des données devant gouverner les réformes en profondeur des programmes d'enseignement. J'ai essayé de tenir compte des exigences sociales émergentes et de leur importance pour une jeunesse qui devra les subir adulte et qui verra certainement l'an 2000.

- à redéfinir, aussi simplement que possible, ces fameuses hypothèses de travail dont je parlais plus haut. Cette tâche accomplie, l'élaboration du contenu de l'enseignement devient beaucoup plus simple et plus cohérent.

Au fond, j'ai essayé de montrer que notre objectif éducatif avait été modifié de fond en comble; nous n'essayons plus de fortifier l'âme ou de cultiver l'esprit, nous devons plutôt déceler les aptitudes de chaque individu, puis les développer au maximum pour le plus grand bien de tous.

- à essayer finalement, comme linguiste, de définir ce que devrait contenir une politique linguistique réaliste afin que les déclarations politiques aient des chances de devenir réalités. Ayant déjà soumis aux hautes autorités des plans à court et à long termes permettant de réaliser l'amélioration de ce qui reste et demeure l'élément-clé de notre argumentation constitutionnelle, ces plans étant tous restés lettre morte. Que pouvais-je faire d'autre, si ce n'est les présenter au public?

Lorsque j'ai essayé d'évaluer les degrés de responsabilités, je me suis aperçu également que le mécanisme de recrutement de la fonction publique en viciait irrémédiablement le bon fonctionnement. Le recrutement se fait en général par «concours», sorte de loterie où le gagnant est parfois connu d'avance. En général, cela se réduit, pour le postulant, à une entrevue devant un jury composé de hauts fonctionnaires étrangers au service pour lequel il postule. Ceux-ci n'ont donc pas de notions trop précises sur les besoins de la fonction à remplir et ils en ont en général encore moins sur les moyens de vérifier la compétence des postulants pour cette fonction. Ainsi en très peu de temps, la majeure partie des fonctionnaires de cadres du ministère de l'Éducation sont devenus incompetents en dépit d'une compétence individuelle souvent très valable.

Dès le recrutement, il y a déjà écart entre ce que le fonctionnaire peut faire et doit faire; il suffit d'une légère restructuration pour que la relation cesse même d'exister. A l'heure

actuelle, pour plus de la moitié de ces fonctionnaires il n'y a plus de relation entre leur travail et leur vocation première.

Les conséquences d'une telle situation sont assez prévisibles. Intimement conscients de leur incompétence organique, ces fonctionnaires s'efforcent de disperser la responsabilité, mais ce faisant, ils dispersent aussi le pouvoir de décision et c'est le début des attentes, des tergiversations et des délais. Le pouvoir de décision étant partagé, il faut pour que celle-ci ait lieu qu'il y ait unanimité entre ceux qui s'en partagent le pouvoir; or, cette unanimité ne recouvre que rarement l'ensemble du problème à résoudre. Les décisions deviennent alors fragmentaires et comme l'unanimité ne se reproduit pas toujours de la même façon, les décisions fragmentaires cessent de s'additionner. On entre alors dans le royaume courtelinesque de l'absurde, ballotant gaïement de Kafka à Camus en passant par Gogol.

Néfaste par elle-même, cette incompétence organique engendre un autre mal, plus insidieux et beaucoup plus nocif. Avec la disparition du pouvoir individuel de décision, nous assistons à celle de la pensée créatrice; en très peu de temps, le fonctionnaire cesse de penser pour agir et d'agir pour prévenir, il attend l'incident catalyseur. On entre alors en plein existentialisme gouvernemental, l'action attend l'incident et n'est régie que par lui sans aucun souci pour les antérieurs ou postérieurs. C'en est fait de la continuité.

Notre problème majeur est donc de revitaliser notre fonctionariat; cela ne peut être fait que par la consultation et la participation de tous. Notre société, déjà assez mal en point, se doit d'en reviser les critères au plus tôt. Cessons de nous gargariser avec des euphémismes aussi creux que «généralisme» ou «universalité»; chacun a son métier et il est bien particulier.

Honnêtement, je ne pouvais présenter que l'autopsie d'un monstre agonisant et si celle-ci me ramenait au coeur de ma profession je me suis permis d'essayer d'élaborer ce que serait le régime de convalescence pour ce domaine. Je n'aurais pu faire plus sans trahir mes convictions.

Ce genre d'analyse n'ayant jamais été fait, j'ai cru faire oeuvre pie. Ce n'est peut-être qu'un premier pas vers l'élabo-

ration d'une réforme valable, espérons que d'autres suivront le mien et je serai alors le plus heureux des hommes. La solution de ce vaste problème affectera toute la nation; il est donc normal que cette solution soit une oeuvre collective. Si tel est le cas, grande sera ma joie car, comme l'a dit Saint-Exupéry, j'aurai apporté ma pierre pour construire cette cité harmonieuse que nous désirons tous.

ROLAND J. HAUMONT